

Fiche n° P9 :

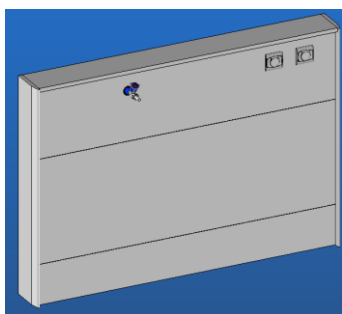
Poste de travail ergonomique

(réglable en hauteur)



Cette conception permet d'adapter parfaitement un poste de travail à l'utilisateur :

- Dans le cas de partage de poste nécessitant une posture particulière (exemple : les postes de microscopie partagés).
- Dans le cas d'utilisation d'outils nécessitant une adaptation de la hauteur de travail.
- Dans le cas de pathologie relevant de la posture de travail.



Mur technique fixe arrière permettant l'implantation des utilités en fluide et électricité pour l'alimentation des équipements posés sur le plan de travail relevable.



Poste de travail ergonomique réglable en hauteur électriquement :

- Possibilité de réalisation de plan de travail de nature diverses (stratifié, verre, grès, inox, polypropylène, ...) pour répondre parfaitement aux besoins de votre activité. La hauteur est variable électriquement de 700 à 1200 mm.
- De multiples équipements peuvent être proposés sur le mur technique ou directement sur le plan de travail :
 - Prises de courant
 - Robinetterie (hors cuve)
 - Eclairage
- Caractéristiques techniques :
 - Dimensions et formes à déterminer en fonction de vos besoins (de 900 x 600 minimum à 1800 x 750 maximum)
 - Charge maximum de 150kg

Une étude spécifique sera conduite à chaque demande pour définir le modèle le plus adapté à votre besoin.